

**Assemblée générale**

Distr. générale
3 février 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 163 de l'ordre du jour

**Financement de la Mission d'observation des Nations Unies
en Sierra Leone****Financement de la Mission d'observation des Nations Unies
en Sierra Leone****Rapport du Secrétaire général****Additif****Résumé**

Le présent rapport contient le projet de budget relatif au fonctionnement de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000; il s'élève à 16 412 400 dollars en chiffres bruts (montant net : 15 560 400 dollars).

Sur ce montant total, quelque 46 % des ressources concernent le personnel civil. Les dépenses opérationnelles représentent 22 % du budget, les dépenses afférentes au personnel militaire 27 % et les contributions du personnel 5 %. Moins de 1 % de l'ensemble des ressources concerne d'autres programmes.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énumérées au paragraphe 21 du rapport.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général	1-3	3
II. Mandat	4-5	4
III. Plan des opérations et moyens nécessaires	6-10	4
IV. Contributions faites au titre de l'Accord sur le statut de la Mission	11	5
V. Administration financière		6
A. Ressources approuvées et dépenses pour la période allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999		6
B. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale		6
VI. État des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents	12	7
VII. Matériel appartenant aux contingents	13	7
VIII. Effectifs nécessaires	14	7
Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés		7
IX. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000	15-20	8
X. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre à sa cinquante-troisième session	21	9
Annexes		
I. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet au 30 juin 2000		10
A. Tableau récapitulatif		10
B. Répartition des ressources par grande catégorie		12
C. Renseignements supplémentaires		12
II. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : analyse		17
A. Coûts standard et dépenses propres à la mission		17
B. Répartition des ressources par paramètre budgétaire : coûts standard et dépenses propres à la mission		23
C. Dépenses non renouvelables		24
III. Observations et commentaires relatifs aux recommandations formulées précédemment par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires		27
IV. Organigrammes		
A. Structure administrative		28
B. Structure militaire		28
Carte		30

I. Aperçu général

1. Le présent rapport contient le projet de budget relatif au fonctionnement de la Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone (MONUSIL) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000; il s'élève à 16 412 400 dollars en chiffres bruts (montant net : 15 560 400 dollars).

2. Les ressources prévues pour cette période représentent une réduction de 25,4 % (soit 5 587 600 dollars) du montant total (brut) par rapport aux crédits ouverts pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Cet écart s'explique par une baisse de 64,2 % des dépenses opérationnelles, annulée en partie par une augmentation de 5,8 % des dépenses afférentes au personnel militaire, de 5,8 % des dépenses concernant le personnel civil, de 0,5 % des dépenses engagées pour d'autres programmes et de 18,3 % des ressources à prévoir au titre des contributions du personnel.

Tableau 1
Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses 1997/98	Montant réparti 1998/99	Prévisions de dépenses 1999/00	Augmentation/diminution proposée par rapport à 1998/99	
				Montant	Pourcentage
Personnel militaire	–	4 176,1	4 419,6	243,5	5,8
Personnel civil	–	7 153,0	7 566,9	413,9	5,8
Dépenses opérationnelles	–	9 931,4	3 554,5	(6 376,9)	(64,2)
Autres programmes	–	19,3	19,4	0,1	0,5
Contributions du personnel	–	720,2	852,0	131,8	18,3
Total des ressources (montant brut)^a	–	22 000,0	16 412,4	(5 587,6)	(25,4)

^a La MONUSIL ayant été créée le 13 juillet 1998, le montant réparti pour l'exercice budgétaire 1998/99 ne prévoyait ni le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix ni la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

Tableau 2
Ressources humaines

Personnel militaire et civil	1997/98 (Effectifs déployés)	1998/99 (Effectifs prévus)	1999/00 (Effectifs inscrits au budget)	Augmentation/ (réduction) par rapport à 1998/99
Observateurs militaires	–	77	77	–
Police civile	–	5	5	–
Personnel international	–	48	45	(3)
Personnel local	–	45	43	(2)

3. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre à sa cinquante-troisième session sont les suivantes :

a) Ouverture, aux fins du financement de la Mission d'observation, d'un crédit d'un montant brut de 16 412 400 dollars (montant net : 15 560 400 dollars) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000;

b) Mise en recouvrement du montant mentionné à l'alinéa a) du paragraphe 3 ci-dessus, à raison d'un montant mensuel brut de 1 367 700 dollars (montant net : 1 296 700 dollars), sous réserve de la prorogation du mandat de la Mission d'observation au-delà du 30 juin 1999.

II. Mandat

Mandat de la Mission

(Résolution 1181 (1998) du Conseil de sécurité en date du 13 juillet 1998)

4. La Mission d'observation des Nations Unies en Sierra Leone a pour mandat : a) de suivre l'évolution de la situation sur le plan militaire et celui de la sécurité dans l'ensemble du pays, pour autant que les conditions de sécurité le permettent, et d'en informer régulièrement le Représentant spécial du Secrétaire général, en vue notamment de déterminer quand la situation est suffisamment sûre pour permettre le déploiement de nouveaux effectifs d'observateurs militaires; b) de suivre le désarmement et la démobilisation des anciens combattants regroupés dans des zones sûres du pays, en supervisant notamment le rôle joué par le Groupe de contrôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (ECOMOG) dans ses actions sécuritaires, de rassemblement et de destruction des armes dans lesdites zones; c) d'aider à assurer le respect du droit international humanitaire, notamment sur les lieux de désarmement et de démobilisation, lorsque les conditions de sécurité le permettent; et d) de superviser le désarmement et la démobilisation volontaires des membres des Forces de défense civile dans la mesure où les conditions de sécurité le permettent.

5. Le mandat en cours expire le 13 mars 1999 (résolution 1220 (1999) du Conseil de sécurité en date du 12 janvier 1999).

III. Plan des opérations et moyens nécessaires

6. Le plan des opérations de la MONUSIL et les moyens nécessaires à son fonctionnement sont décrits aux paragraphes 63 à 79 du rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date du 9 juin 1998 (S/1998/486). Afin de parvenir aux objectifs qui y sont définis, le plan des opérations de la Mission d'observation dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général prévoit le déploiement progressif, tel qu'autorisé et dans la mesure où les conditions de sécurité le permettent, de 70 observateurs militaires, d'une unité médicale de 15 personnes et de 5 conseillers de police civile soutenus par 50 membres du personnel international et 48 membres du personnel local.

7. La première phase du déploiement, qui a vu la mise en place de 40 observateurs militaires, du Chef du Groupe d'observateurs militaires et d'une unité médicale de 15 personnes, s'est terminée en août 1998. Ultérieurement, dans son troisième rapport intérimaire au Conseil de sécurité concernant la Mission d'observation daté du 16 décembre 1998 (S/1998/1176), le Secrétaire général a indiqué que l'insécurité qui régnait dans certaines parties du pays et les retards qui en avaient résulté dans le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration du Gouvernement faisaient qu'il serait prématuré à ce stade de déployer de nouveaux observateurs militaires, comme le Conseil de sécurité avait autorisé à le faire dans sa résolution 1181 (1998).

8. Dans son rapport spécial sur la MONUSIL du 7 janvier 1999 (S/1999/20), présenté au Conseil de sécurité au vu de la gravité de la situation en Sierra Leone, le Secrétaire général a notamment informé le Conseil de l'évacuation vers Conakry (Guinée) du personnel militaire et civil de la Mission d'observation et indiqué au paragraphe 37 du rapport son intention de réduire le nombre d'observateurs militaires et de n'en maintenir à Conakry qu'un petit nombre qui retournerait en Sierra Leone lorsque la situation le permettrait, comme le personnel civil technique et de soutien logistique nécessaire.

9. Dans sa résolution 1220 (1999), le Conseil de sécurité a pris note de l'intention du Secrétaire général et l'a prié de le tenir régulièrement informé de la situation en Sierra Leone et de lui soumettre un nouveau rapport assorti de recommandations concernant le déploiement futur de la MONUSIL et l'exécution de son mandat.

10. En attendant la présentation de ce rapport au Conseil de sécurité d'ici au 5 mars 1999 et la décision que devra prendre le Conseil à cet égard, le projet de budget de la MONUSIL pour la période allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, tout en tenant compte dans toute la mesure du possible de la structure des dépenses récemment engagées dans la zone de la Mission, se fonde sur les ressources nécessaires à la Mission d'observation telles qu'approuvées par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1181 (1998).

IV. Contributions faites au titre de l'Accord sur le statut de la Mission

11. Conformément à l'Accord sur le statut de la Mission conclu entre le Gouvernement sierra-léonais et l'Organisation des Nations Unies le 29 juillet 1998, le Gouvernement est convenu de fournir à l'Organisation des Nations Unies, dans toute la mesure de ses moyens, les locaux qui lui seraient nécessaires pour la conduite des activités opérationnelles et administratives de la MONUSIL.

V. Administration financière

A. Ressources approuvées et dépenses pour la période allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

État récapitulatif des ressources

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant brut</i>	<i>Montant net</i>
1. Ressources		
Du début (13 juillet 1998) jusqu'au 30 juin 1999	22 000 000	21 279 800
2. Dépenses (pro forma)		
Du début (13 juillet 1998) jusqu'au 30 juin 1999	22 000 000	21 279 800
Total, rubrique 1 moins rubrique 2	-	-
3. Sommes portées au crédit des États Membres	-	-
4. Solde inutilisé		
Total (rubrique 1 moins rubrique 2 moins rubrique 3)	-	-

B. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

1. Contributions volontaires

(En dollars des États-Unis)

<i>Gouvernement/organisation</i>	<i>Contribution</i>	<i>Valeur</i>
1er juillet 1998-30 juin 1999	Néant	-

2. Fonds d'affectation spéciale

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant reçu</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Montant annoncé</i>
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités de maintien de la paix et activités connexes en Sierra Leone			
Contributions en espèces			
1er juillet 1998-30 juin 1999	2 092 150	113 000	-
1er juillet 1999-30 juin 2000	-	-	-
Contributions en nature			
1er juillet 1998-30 juin 1999	-	-	-
1er juillet 1998-30 juin 2000	-	-	-
Total	2 092 150	113 000	-

VI. État des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents

12. Les effectifs autorisés de la MONUSIL consistent uniquement en observateurs militaires et en conseillers de police civile. Il n'y a donc pas de dépenses à rembourser au titre des contingents.

VII. Matériel appartenant aux contingents

13. Aucun matériel appartenant aux contingents n'est fourni à la MONUSIL.

VIII. Effectifs nécessaires

14. Les effectifs nécessaires sont identiques à ceux approuvés pour l'exercice 1998-1999. On trouvera des détails dans le tableau ci-après.

Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>				<i>Per- sonnel local</i>	<i>Total général</i>		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total</i>	<i>Service mobile</i>	<i>1re classe</i>	<i>Autres classes</i>			<i>Ser- vices de sécu- rité</i>	<i>Total</i>
Services organiques																
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général																
Effectifs actuels	-	-	1	-	-	-	1	-	2	-	-	2	-	2	3	7
Effectifs proposés	-	-	1	-	-	-	1	-	2	-	-	2	-	2	3	7
Bureau du Chef des observateurs militaires																
Effectifs actuels	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	4	6
Effectifs proposés	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1	4	6
Groupe de la police civile																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Bureau des droits de l'homme																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	3	-	4	-	-	1	-	1	2	7
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	3	-	4	-	-	1	-	1	2	7
Bureau des affaires politiques																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	2	1	-	3	-	-	-	-	-	1	4
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	2	1	-	3	-	-	-	-	-	1	4
Bureau de l'information																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	1	2
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	1	2

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et catégories apparentées</i>				Per- sonnel local	Total général		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total</i>	<i>Service mobile</i>	<i>1re classe</i>	<i>Autres classes</i>			<i>Ser- vices de sécu- rité</i>	<i>Total</i>
Administration																
Bureau du chef de l'administration																
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	1	2	-	4	-	-	1	-	1	2	7
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	1	2	-	4	-	-	1	-	1	2	7
Services administratifs																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	7	-	8	18	-	4	-	22	34	64
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	7	-	8	18	-	4	-	22	34	64
Total																
Effectifs actuels	-	-	1	1	1	6	14	-	23	18	-	9	-	27	48	98
Effectifs proposés	-	-	1	1	1	6	14	-	23	18	-	9	-	27	48	98

IX. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

15. Le montant total brut des dépenses prévues pour le fonctionnement de la MONUSIL pour la période allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 est estimé à 16 412 400 dollars (montant net : 15 560 400 dollars). Environ 32 % de ces montants ont été calculés sur la base des coûts standard figurant dans le Manuel des ratios et coûts standard tandis que les 68 % restants concernent les dépenses propres à la Mission et d'autres postes ne correspondant pas forcément aux coûts standard. Les dépenses propres à la Mission, y compris celles qui ne correspondent pas aux paramètres de calcul des coûts standard, sont détaillées dans la section A de l'annexe II.

16. Les prévisions de dépenses présentées à l'annexe I sont inférieures de 25,4 % (soit un montant brut de 5 587 600 dollars) aux crédits ouverts pour la période en cours (1er juillet 1998 au 30 juin 1999), qui ne comportaient aucun montant affecté au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et ne prévoyaient pas l'absorption des coûts afférents à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Cette diminution générale peut être attribuée à la réduction, s'élevant à 6 376 900 dollars, des dépenses opérationnelles, l'acquisition de moyens de transport et de communication et autres équipements nécessaires à la MONUSIL ayant été faite pendant l'exercice en cours (1er juillet 1998 au 30 juin 1999). Cette baisse a été en partie annulée par une augmentation des dépenses renouvelables relative au déploiement des effectifs militaires et civils (respectivement 243 500 et 413 900 dollars) autorisés par la résolution 1181 (1998) du Conseil de sécurité, qui s'est fait progressivement au cours de l'exercice en cours.

17. On trouvera dans la colonne 2 de l'annexe I les montants répartis pour la période allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, tels qu'autorisés par l'Assemblée générale dans sa résolution 53/29 en date du 20 novembre 1998. Les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 figurent dans la colonne 3. Ces prévisions ne comprennent pas les ressources nécessaires au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies, qui font l'objet de rubriques

budgétaires séparées. On trouvera le montant prévu au titre des dépenses non renouvelables dans la colonne 4. La répartition des ressources par principal objet de dépenses apparaît dans la section B de l'annexe I et les explications supplémentaires sur les prévisions de dépenses sont données dans la section C.

18. Les renseignements complémentaires sur les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 visent à étayer les propositions concernant tant les ressources non renouvelables que les ressources renouvelables pour lesquelles les montants demandés accusent un écart par rapport aux montants correspondants dans le budget précédent de 10 % ou 100 000 dollars. Les prévisions de dépenses sont analysées plus en détail dans les sections A, B et C de l'annexe II. La section A présente les dépenses renouvelables et standard propres à la Mission, la section B la répartition des ressources par paramètre budgétaire (coûts standard et dépenses propres à la Mission), et la section C les dépenses non renouvelables.

19. L'ensemble du matériel informatique et des opérations faisant appel à l'informatique de chacune des missions de maintien de la paix a fait l'objet d'un examen qui a pris fin en 1998. Il s'agissait de s'assurer que ces opérations étaient compatibles au 2000 et qu'elles pourraient se poursuivre après le 31 décembre 1999. Au vu des résultats obtenus et compte tenu de la priorité accordée à la question, des mesures ont été immédiatement prises pour remplacer la plupart des éléments non compatibles recensés et faire en sorte que du matériel et des logiciels compatibles 2000 soient installés et opérationnels avant le 31 décembre 1999. Le coût de remplacement du matériel et des logiciels non compatibles, de l'amélioration des systèmes existants et de l'introduction de nouveaux systèmes ainsi que de la formation du personnel est essentiellement financé par des montants déjà prévus au budget à cet effet et par la réaffectation d'autres ressources des budgets approuvés pour chacune des missions de maintien de la paix pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Dans le cas de la MONUSIL, le remplacement du matériel et des logiciels pourrait être financé en totalité par le budget actuellement approuvé pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Aucun montant n'a été demandé dans le projet de budget pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 pour le remplacement du matériel informatique au titre des dépenses non renouvelables.

20. Dans son rapport du 23 septembre 1998 (A/53/428), le Bureau des services de contrôle interne n'a fait aucune recommandation concernant la MONUSIL.

X. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre à sa cinquante-troisième session

21. L'Assemblée générale devra, s'agissant du financement de la MONUSIL, prendre à sa cinquante-troisième session les décisions suivantes :

a) Ouverture d'un crédit d'un montant brut de 16 412 400 dollars (montant net : 15 560 400 dollars) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000;

b) Mise en recouvrement du montant mentionné à l'alinéa a) du paragraphe 21 ci-dessus, à raison d'un montant brut mensuel de 1 367 700 dollars (montant net : 1 296 700 dollars), sous réserve de la prorogation du mandat de la Mission d'observation au-delà du 30 juin 1999.

Annexe I

Prévisions de dépenses pour la période
du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

A. Tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

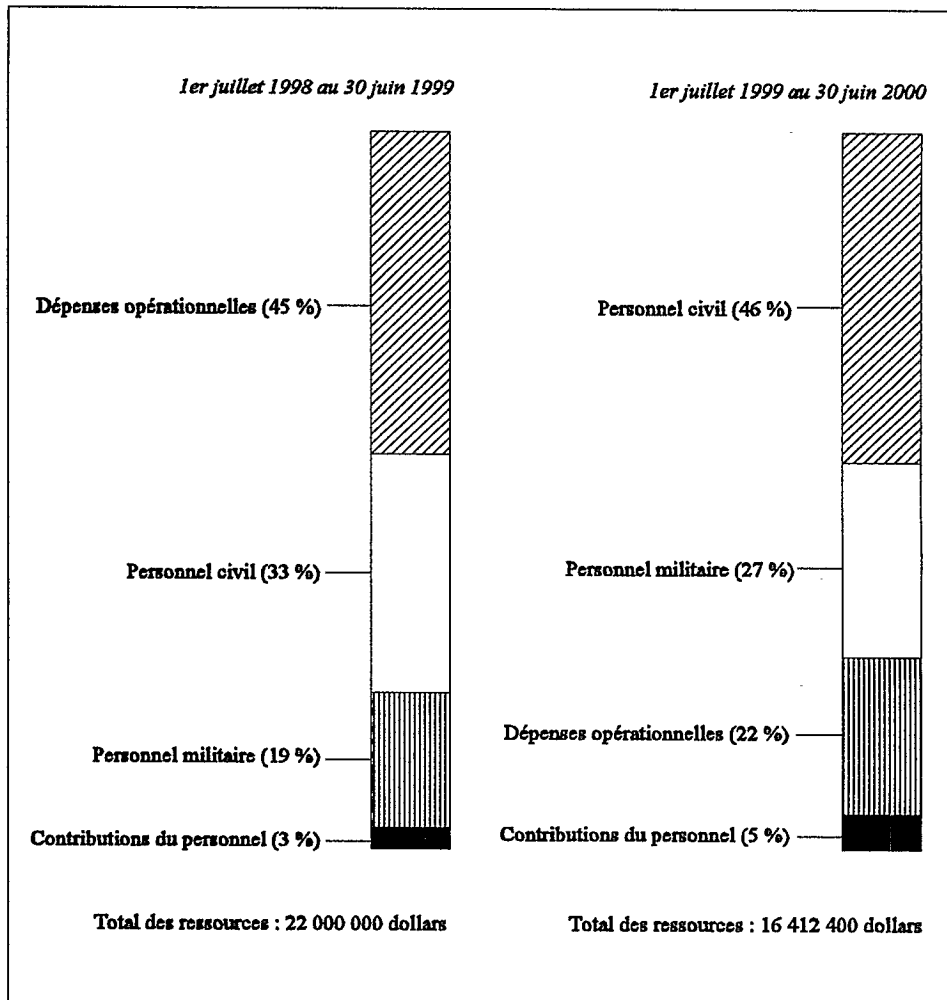
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)
	1er juillet 1997- 30 juin 1998	1er juillet 1998- 30 juin 1999	1er juillet 1999-30 juin 2000	
	Dépenses	Montants répartis ^{a, b}	Total Prévisions	Dépenses non renouvelables
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	-	4 143,3	4 386,8	-
2. Contingents	-	-	-	-
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	-	-	-	-
b) Soutien autonome	-	-	-	-
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	-	32,8	32,8	-
Total partiel, rubrique 3	-	32,8	32,8	-
Total, catégorie I	-	4 176,1	4 419,6	-
II. Personnel civil				
1. Police civile	-	281,5	287,5	-
2. Personnel international et personnel local	-	6 871,5	7 279,4	-
3. Personnel contractuel international	-	-	-	-
4. Volontaires des Nations Unies	-	-	-	-
5. Personnel fourni par des gouvernements	-	-	-	-
6. Observateurs électoraux civils	-	-	-	-
Total, catégorie II	-	7 153,0	7 566,9	-
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	-	1 132,7	339,5	10,0
2. Remise en état des infrastructures	-	110,0	20,0	-
3. Transports	-	1 591,3	404,4	19,9
4. Opérations aériennes	-	1 595,5	1 752,7	15,5
5. Opérations navales	-	80,0	-	-
6. Transmissions	-	3 732,0	613,6	40,6
7. Matériel divers	-	1 172,2	88,4	22,4
8. Fournitures et services	-	496,8	314,3	-
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	-	-	-	-
b) Fret et camionnage confiés à des entreprises privées	-	20,9	21,6	-
Total partiel, rubrique 9	-	20,9	21,6	-
Total, catégorie III	-	9 931,4	3 554,5	108,4

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)
	1er juillet 1997- 30 juin 1998	1er juillet 1998- 30 juin 1999	1er juillet 1999-30 juin 2000	
	Dépenses	Montants répartis ^{a, b}	Total Prévisions	Dépenses non renouvelables
IV. Autres programmes				
1. Fournitures et services liés aux élections	-	-	-	-
2. Programmes d'information	-	19,3	7,2	-
3. Programmes de formation	-	-	12,2	4,0
4. Programmes de déminage	-	-	-	-
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	-	-	-	-
Total, catégorie IV	-	19,3	19,4	4,0
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)	-	-	-	-
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	-	-	-	-
VII. Contributions du personnel	-	720,2	852,0	-
Total, catégories I à VII	-	22 000,0	16 412,4	112,4
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	-	(720,2)	(852,0)	-
IX. Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-
Total, catégories VIII et IX	-	(720,2)	(852,0)	-
Montant brut des ressources nécessaires	-	22 000,0	16 412,4	112,4
Montant net des ressources nécessaires	-	21 279,8	15 560,4	112,4
X. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	-	-	-	-
Total des ressources	-	21 279,8	15 560,4	112,4

^a Résolution 53/29 de l'Assemblée générale en date du 20 novembre 1998.

^b Ces chiffres ne comprennent pas les montants affectés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et ne prévoient pas l'absorption des coûts afférents au financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

B. Répartition des ressources par grande catégorie^a



^a Les autres programmes représentent moins de 1 % du total des ressources.

C. Renseignements supplémentaires

Personnel militaire

Montant réparti : 4 176 100 dollars; dépenses prévues : 4 419 600 dollars; écart : 243 500 dollars

Observateurs militaires

Montant réparti : 4 143 300 dollars; dépenses prévues : 4 386 800 dollars; écart : 243 500 dollars

1. L'augmentation des ressources nécessaires au titre de cette rubrique concerne les observateurs militaires et peut être attribuée au déploiement autorisé d'observateurs au cours de l'exercice, à savoir 85 personnes, dont 15 appartenant à l'unité médicale. Cette estimation tient compte de l'application d'un taux de déploiement différé de 10 %, qui est à comparer à la mise en place progressive des observateurs pendant l'exercice en cours (1er juillet 1998-30 juillet 1999).

2. Le montant de 4 386 800 dollars prévu pour les observateurs militaires se fonde sur les dépenses propres à la Mission mentionnées dans la section A de l'annexe II du présent rapport et couvre l'indemnité de subsistance (missions) pour 28 105 jours-homme consistant en 3 285 jours-homme pour le logement à l'hôtel Cape Sierra (561 700 dollars) et 24 820 jours-homme pour le logement ailleurs qu'à l'hôtel Cape Sierra (3 350 700 dollars). Des ressources sont également prévues pour les frais de voyage à l'occasion de la relève (459 000 dollars) et l'indemnité d'habillement et d'équipement (15 400 dollars).

Personnel civil

Montant réparti : 7 153 000 dollars; dépenses prévues : 7 566 900 dollars; écart : 413 900 dollars

3. L'augmentation de 413 900 dollars au titre de cette rubrique tient compte du déploiement prévu du personnel civil autorisé, qui est à comparer avec son déploiement progressif pendant l'exercice en cours (1er juillet 1998-30 juillet 1999).

Police civile

4. Le montant prévu pour la police civile (287 500 dollars) comprend 259 500 dollars pour l'indemnité de subsistance (missions), 27 000 dollars pour les frais de voyage occasionnés par la relève de cinq conseillers de police civile et 1 000 dollars au titre de l'indemnité d'habillement et d'équipement.

Personnel international et local

5. Le montant prévu (7 279 400 dollars) à cette rubrique tient compte du déploiement des 98 civils actuellement autorisés – 50 membres du personnel international (23 administrateurs, 9 agents des services généraux et 18 agents du Service mobile) et 48 agents recrutés localement. Les montants prévus pour couvrir les traitements du personnel international et local ont été calculés sur la base d'un taux de vacance de postes de 10 % et tient compte du fait que 50 % du personnel international ayant été recruté expressément pour la Mission n'a pas droit à l'indemnité de poste et que les dépenses communes de personnel sont par conséquent inférieures. Un montant est également prévu pour le paiement d'une prime de risque au personnel recruté sur le plan tant international et que local.

6. Le montant de 155 800 dollars prévu au titre des autres frais de voyage a été calculé en tenant compte des dépenses opérationnelles de la Mission d'observation et accuse une augmentation de 41 % par rapport au budget approuvé pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Ces prévisions de dépenses doivent couvrir les frais de voyage du Représentant spécial du Secrétaire général et du personnel de haut niveau de la MONUSIL se rendant au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York (24 900 dollars) pour des réunions et consultations officielles et du personnel politique et militaire du Siège se rendant sur le lieu de la Mission (28 000 dollars). Compte tenu de la nécessité de tenir de nombreuses consultations politiques avec les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et en se fondant sur les dépenses antérieures de la Mission, un montant de 15 600 dollars est prévu pour les frais de voyage du Représentant spécial et du personnel de haut niveau de la MONUSIL dans la zone de la Mission. Ce montant permet l'utilisation de l'avion léger de transport de passagers mis à la disposition de la MONUSIL et tient compte de l'indemnité journalière de subsistance prévue. Les ressources nécessaires à des fins administratives, logistiques et techniques (transmissions et traitement électronique de l'information, y compris amélioration du système de comptabilité de la Mission d'observation) sont estimées à 50 900 dollars. Un montant de 14 900 dollars a également été prévu pour les frais de voyage des experts de la MONUSIL se rendant à la Base de soutien logistique pour être formés à l'utilisation des systèmes de transmissions et de traitement de l'information nouvellement acquis. Un montant de 5 300 dollars est prévu pour permettre au spécialiste de l'aviation de la Mission d'observation de se rendre à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal (Canada) en vue de participer à un séminaire de formation. Les ressources prévues au titre des autres frais de voyage couvrent également les frais de voyage des membres du Bureau des services de contrôle interne, estimés à 16 200 dollars.

Dépenses opérationnelles

*Montant réparti : 9 931 400 dollars; dépenses prévues : 3 554 500 dollars;
écart : (6 376 900 dollars)*

7. La diminution de 6 376 900 dollars à cette rubrique tient à la baisse des dépenses non renouvelables au titre des transports, des transmissions et du matériel divers s'élevant à 108 400 dollars, les besoins initiaux en équipement de la Mission d'observation ayant été satisfaits au cours de l'exercice 1998/99.

Locaux/hébergement

8. Le montant prévu à cette rubrique (339 500 dollars) couvre le coût de location des locaux du quartier général de la Mission, d'un atelier, d'un entrepôt et des installations nécessaires pour les postes de déploiement de 10 équipes (116 400 dollars), l'aménagement et la rénovation des locaux, notamment la réparation des toitures, la peinture, les réparations des installations électriques et sanitaires et le cloisonnement des bureaux (12 000 dollars), les fournitures d'entretien telles que les tôles nécessaires à la réfection des toits, la peinture, le vernis pour les meubles, le produit de traitement des boiseries, les vitres et les barreaux (14 400 dollars), les services d'entretien fournis par des menuisiers, plombiers et électriciens (4 800 dollars), le combustible destiné aux groupes électrogènes (123 100 dollars), l'électricité (38 400 dollars) et l'approvisionnement en eau (20 400 dollars). Un montant de 10 000 dollars est prévu pour le remontage, la remise en place et la réparation des bâtiments préfabriqués de la Mission d'observation.

Transports

9. Le montant prévu à cette rubrique (404 400 dollars) couvre les dépenses de fonctionnement et d'entretien de 74 véhicules (y compris une ambulance fournie par le Gouvernement) ainsi que la location de matériel de transport et de chargement lourd lorsqu'il y a lieu (camions, porte-chars surbaissés, grue de 5 tonnes et véhicules de remorquage).

10. Ce montant doit permettre de louer des véhicules (27 200 dollars), d'acquérir des outils et du matériel d'atelier (19 900 dollars), des carburants et lubrifiants (148 600 dollars), des pièces de rechange (177 600 dollars) et d'acquitter la prime d'assurance responsabilité civile (31 100 dollars).

Opérations aériennes

11. Le montant de 1 752 700 dollars prévu à cette rubrique doit permettre d'assurer le fonctionnement et l'entretien de la flotte de la Mission d'observation, qui consiste en un hélicoptère de manœuvre moyen MI-8 et un avion léger de transport de passagers à voilure fixe Beechcraft B-200. Au cours de l'exercice, compte tenu du mauvais état des routes et des conditions de sécurité, l'hélicoptère MI-8 sera utilisé pour le transport du personnel militaire et civil de la MONUSIL, le soutien logistique et les tâches d'approvisionnement et de réapprovisionnement ainsi que pour les évacuations sanitaires, le cas échéant. L'avion de transport de passagers s'avère nécessaire compte tenu du nombre limité de vols commerciaux dans la zone de la Mission et de la nécessité pour le Représentant spécial du Secrétaire général et le personnel de haut niveau de la MONUSIL de se déplacer fréquemment pour tenir des consultations politiques avec les États membres de la CEDEAO. L'avion B-200 sera également utilisé éventuellement pour les évacuations sanitaires.

12. Le montant prévu se fonde sur les contrats existants et couvre l'hélicoptère (1 073 000 dollars), l'avion (616 600 dollars), l'indemnité de subsistance des équipages (21 600 dollars) et les autres opérations aériennes (41 500 dollars).

Transmissions

13. Le montant prévu à cette rubrique (613 600 dollars) couvre les communications par satellite de la Mission, notamment le remplacement du matériel de transmissions (35 100 dollars) et du matériel d'atelier et d'essai (5 500 dollars) usé ou endommagé, les pièces de rechange et les fournitures (184 800 dollars) et les communications par réseaux commerciaux (388 200 dollars).

Matériel divers

14. Le montant prévu à cette rubrique (88 400 dollars) couvre le remplacement du matériel de bureau (1 700 dollars) et de l'équipement (20 700 dollars) usé ou endommagé ainsi que les pièces de rechange, les réparations et les dépenses d'entretien (66 000 dollars).

Fournitures et services

15. Le montant prévu à cette rubrique (314 300 dollars) couvre le coût des fournitures diverses (52 800 dollars) et des services divers (261 500 dollars) et se fonde sur les données fournies par la Mission et le montant des dépenses engagées pendant l'exercice 1998/99. Au cours du prochain exercice, il sera nécessaire de faire appel aux services d'entrepreneurs extérieurs pour le nettoyage, l'enlèvement des ordures et la vidange des fosses septiques ainsi que la fumigation (72 000 dollars). Le coût des services de sécurité devant protéger les biens de la Mission d'observation et assurer la sécurité dans ses locaux est estimé à 56 400 dollars. Conformément à l'accord passé avec le Gouvernement, qui a fourni du personnel médical à la Mission d'observation, ces estimations couvrent également le coût

des traitements et services médicaux fournis au personnel militaire et civil de la MONUSIL (47 500 dollars).

Autres programmes

*Montant réparti : 19 300 dollars; dépenses prévues : 19 400 dollars;
écart : 100 dollars*

16. L'augmentation à cette rubrique concerne principalement les programmes de formation (12 200 dollars).

Programmes d'information

17. Le montant prévu à cette rubrique (7 200 dollars) doit permettre de fournir un appui aux projets d'information de la MONUSIL visant à diffuser des informations sur les activités des Nations Unies et le mandat de la Mission d'observation et couvre : a) les fournitures et accessoires, tels que bandes audio et vidéo, piles alcalines et fournitures photographiques (1 500 dollars); et b) le coût des services contractuels tels que la publicité à la radio et la conception, l'impression, la traduction dans les langues locales et la distribution de bulletins d'information (5 700 dollars).

Programmes de formation

18. Le montant de 12 200 dollars prévu à cette rubrique doit permettre d'améliorer les connaissances et les compétences techniques du personnel de la MONUSIL grâce à des cours de formation organisés sur place, portant en particulier sur le traitement électronique de l'information et le matériel et le logiciel de transmissions, et une utilisation efficace dudit matériel. Sur ce montant, 4 000 dollars seront consacrés à l'achat d'un projecteur à affichage à cristaux liquides à l'appui des programmes de formation, 6 200 dollars à l'acquisition de matériel de lecture et visionnage des logiciels et 2 000 dollars à des services divers.

Contributions du personnel

*Montant réparti : 720 200 dollars; dépenses prévues : 852 000 dollars;
écart : 131 800 dollars*

19. Le montant prévu à cette rubrique correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire à la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU, conformément au Statut du personnel de l'Organisation. Les contributions du personnel sont calculées sur la base d'un taux de vacance de postes de 10 % pour les 50 postes de fonctionnaire international et les 48 postes d'agent local proposés.

Recettes provenant des contributions du personnel

*Montant réparti : (720 200 dollars); dépenses prévues : (852 000 dollars);
écart : (131 800 dollars)*

20. Le montant correspondant aux contributions du personnel (catégorie VII) a été inscrit à cette rubrique en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la MONUSIL.

Annexe II

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : analyse

A. Coûts standard et dépenses propres à la Mission

(En dollars des États-Unis)

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Prévisions de dépenses			Explication
				Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
1. Indemnité de subsistance (missions)							
Montant forfaitaire	171	—	*	171	—	—	Montant fixé pour le logement à l'hôtel Cape Sierra à compter du 1er septembre 1998.
	135	—	*	135	—	—	Montant fixé pour le logement ailleurs qu' à l'hôtel Cape Sierra à compter du 1er septembre 1998.
2. Frais de voyage (aller simple)							
Observateurs militaires	2 700	—	*	2 700	—	—	Y compris 100 kg de bagages accompagnés.
Police civile	2 700	—	*	2 700	—	—	<i>Idem.</i>
3. Personnel militaire							
Observateurs militaires	77	77	—	—	—	—	Compte tenu d'un taux de déploiement différé de 10 %.
4. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	32 800	—	40 000	—	—	32 800	Montant calculé d'après le nombre moyen mensuel d'observateurs militaires et de conseillers de police civile.
5. Personnel civil							
Police civile	5	5	—	—	—	—	Déploiement intégral.
Personnel international	48	45	—	—	—	—	Compte tenu d'un taux de vacances de poste de 10 %.
Personnel local	45	43	—	—	—	—	<i>Idem.</i>
6. Personnel local							
Traitements nets	467	—	*	—	467	—	Montant calculé sur la base du barème des traitements en vigueur au 1er juin 1998.
Dépenses communes de personnel	117	—	*	—	117	—	<i>Idem.</i>
Contributions du personnel	108	—	*	—	108	—	<i>Idem.</i>
7. Autres frais de voyage							
Frais de voyage à partir du Siège de l'ONU à New York	56 300	—	*	—	—	28 000	Voir annexe I.C, paragraphe 6.
Frais de voyage vers le Siège de l'ONU à New York	—	—	*	—	—	24 900	<i>Idem.</i>

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
Frais logistiques et techniques	34 000	—	°	—	—	50 900	Idem.
Vérification interne des comptes	16 800	—	°	—	—	16 200	Idem.
Frais de voyage vers la base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	—	—	°	—	—	14 900	Idem.
Frais de voyage à partir de la base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	101 000	—	°	—	—	—	Montant demandé initialement en même temps que l'assistance technique nécessaire au bon fonctionnement du matériel de la Mission.
Spécialiste de l'aviation	4 800	—	°	—	—	5 300	Voir annexe I.C, paragraphe 6.
Système de contrôle des avoirs sur le terrain	70 000	—	°	—	—	—	Montant demandé initialement lors de la mise en place du Système de contrôle des avoirs sur le terrain.
Frais de voyage du personnel de haut niveau se rendant à des réunions et conférences régionales	—	—	°	—	—	15 600	Voir annexe I.C, paragraphe 6.
8. Location de locaux							
Quartier général	10 000	—	°	—	2 200	—	Montant établi sur la base du contrat de bail en vigueur.
Atelier	2 500	—	°	—	5 500	—	Montant établi sur la base du contrat de bail en vigueur. Comprend le coût mensuel de location de l'entrepôt.
Entrepôt	2 500	—	°	—	—	—	Montant compris dans le poste ci-dessus.
Postes de déploiement des équipes	1 500	—	°	—	2 000	—	Tient compte de la mise en place prévue de 10 postes de déploiement des équipes.
9. Fournitures d'entretien	1 200	—	—	—	1 200	—	Chiffres établis au vu des dépenses antérieures de la Mission.
10. Services d'entretien	1 000	—	—	—	400	—	Idem.
11. Services collectifs de distribution							
Électricité	—	—	°	—	3 200	—	Chiffres établis au vu des dépenses antérieures de la Mission.
Eau	900	—	°	—	1 700	—	Chiffres établis au vu des tarifs actuels de la consommation antérieure.
Combustible pour groupes électrogènes	57 975	—	°	—	10 260	—	Montant établi sur la base d'une consommation mensuelle de 41 040 litres à 0,25 dollar le litre. La réduction constatée tient à une baisse des prix du combustible qui était de 0,66 dollar le litre et à l'utilisation des services électriques fournis par le pays, quand et où ils sont disponibles.

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
12. Véhicules							
Véhicules appartenant aux Nations Unies							
Véhicules civils	69	74	-	-	-	-	Comprend une ambulance fournie par le Gouvernement
13. Location de véhicules							
Camions et véhicules de remorquage	12 000	-	"	-	-	9 600	Tarif retenu : 800 dollars par mois.
Grue	-	-	"	-	-	3 750	Location d'une grue de 5 tonnes, à raison de 250 dollars par jour pendant 15 jours sur une période de 12 mois.
Porte-chars surbaissé	-	-	"	-	-	5 000	250 dollars par jour pendant 20 jours sur une période de 12 mois.
Ambulance fournie par le gouvernement	7 700	-	"	-	-	8 800	Tient compte du remboursement au pays contribuant du coût d'utilisation de l'ambulance fournie par le Gouvernement sur la base d'un contrat de location sans services de 730 dollars par mois.
14. Pièces de rechange, réparations et entretien des véhicules							
Véhicules civils	200	-	-	-	200	-	Montant calculé sur la base moyenne du coût standard de 100 dollars par mois pour les véhicules neufs (56), 500 dollars par mois pour les véhicules de plus d'un an (17) et 500 dollars par mois pour le véhicule fourni par le Gouvernement (1).
15. Essence							
Véhicules civils	25 800	-	"	-	11 255	-	Montant calculé d'après une consommation moyenne de 20 litres par véhicule et par jour pour une consommation de carburant mensuelle totale de 45 017 litres à 0,25 dollar le litre.
16. Lubrifiants pour véhicules							
	2 580	-	10 % du carburant	-	1 125	-	Montant établi sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.
17. Assurance automobile							
Véhicules civils	350	-	-	-	-	420	Assurance responsabilité civile locale (360 dollars) et internationale (60 dollars)
Véhicules militaires	-	-	-	-	-	-	
18. Hélicoptères (nombre)							
MI-8	1	1	-	-	-	-	Dépenses opérationnelles (voir annexe I, sect. C, par. 11).

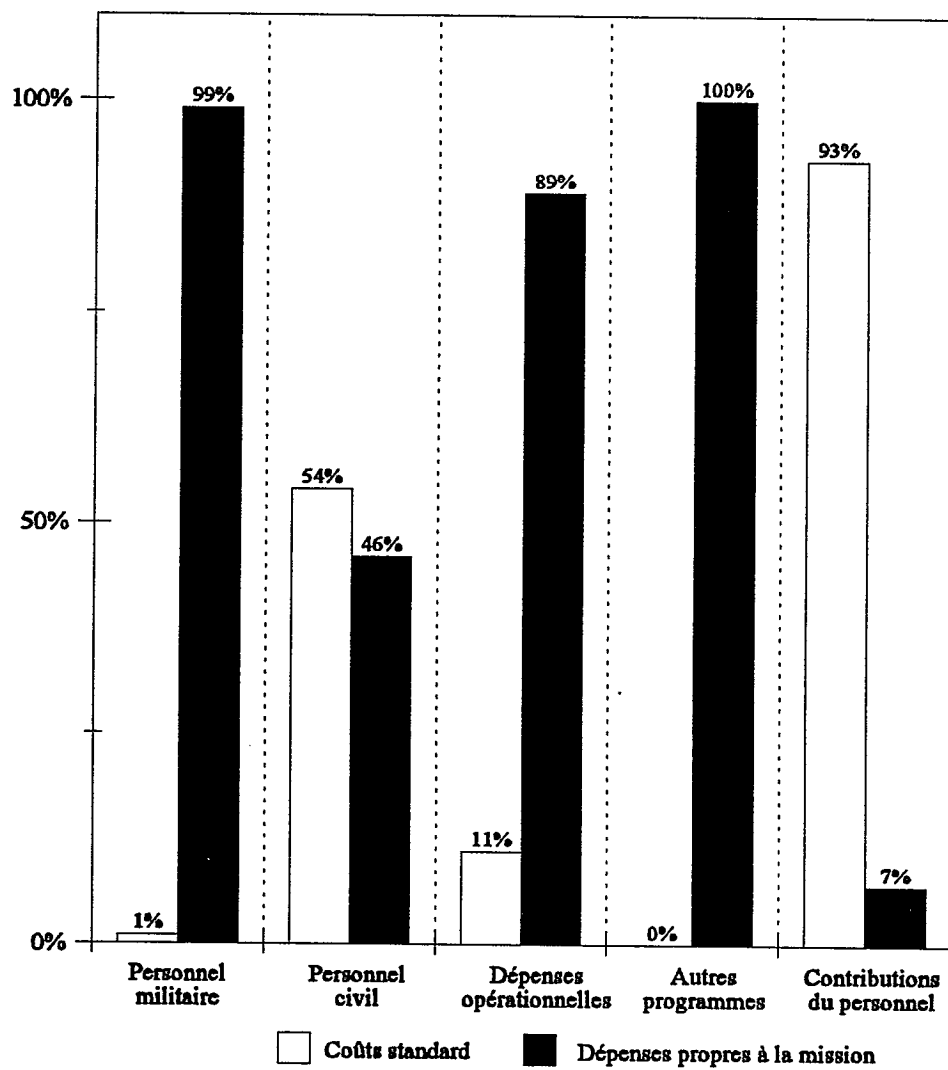
Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
19. Heures de vol par mois							
MI-8	55	45	-	-	-	-	Chiffres établis sur la base du contrat actuel.
20. Heures de vol mensuelles supplémentaires							
MI-8	30	30	-	-	-	-	Idem.
21. Location d'hélicoptère, heures de base							
MI-8	49 500	-	-	-	66 465	-	Idem.
22. Location d'hélicoptère, heures supplémentaires							
MI-8	27 000	-	-	-	1 500	-	Tarif retenu : 50 dollars de l'heure.
23. Hélicoptère, carburant							
MI-8	20 205	-	-	-	19 200	-	Chiffres calculés sur la base d'une consommation de carburant de 76 800 litres par mois à 0,25 dollar le litre.
24. Hélicoptère, lubrifiants							
MI-8	2 020	-	10 % du carbu- rant	-	1 920	-	Sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.
25. Hélicoptère, assurance							
MI-8	5 000	-	-	-	-	4 000	Coût annuel de l'assurance responsabilité civile.
26. Avions (nombre)							
B-200 (Beechcraft)	1	1	-	-	-	-	Dépenses opérationnelles (voir annexe I, sect. C, par. 11).
27. Heures de vol par mois	30	30					Chiffres établis sur la base du contrat actuel.
28. Heures de vol mensuelles supplémentaires	20	20					Idem.
29. Location d'avion, heures de base	33 000	-	-	-	33 000	-	Idem.
30. Location d'avion, heures supplémentaires	12 000	-	-	-	12 000	-	Tarif retenu : 600 dollars de l'heure.
31. Avion, carburant	5 300	-	-	-	5 500	-	Chiffres calculés sur la base d'une consommation de carburant de 22 000 litres par mois à 0,25 dollar le litre.
32. Avion, lubrifiants	525	-	10 % du carbu- rant	-	550	-	Sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.
33. Avion, assurance	5 000	-	-	-	-	4 000	Coût annuel de l'assurance responsabilité civile.
34. Indemnité de subsistance des équipages	120	-	-	120	-	-	

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
35. Autres dépenses afférentes aux opérations aériennes							
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	-	-	*	-	1 665	-	Sur la base des prévisions de dépenses de la Mission.
Droits d'atterrissage et manutention au sol	500	-	-	-	500	-	Idem.
36. Pièces de rechange et fournitures pour les transmissions	20 205	-	*	-	15 400	-	Au vu des dépenses antérieures de la Mission.
37. Communications par satellite							
Location d'un répéteur	21 250	-	*	-	7 650	-	Sur la base des prévisions de dépenses de la Mission.
INMARSAT	16 500	-	*	-	12 500	-	Sur la base de l'utilisation de 10 terminaux INMARSAT.
38. Communications par réseaux commerciaux							
Communications téléphoniques	12 000	-	*	-	12 000	-	Au vu des dépenses antérieures de la Mission.
Valise diplomatique et affranchissement	200	-	*	-	200	-	Idem.
39. Autres pièces de rechange, réparations et entretien	6 690	-	*	-	5 500	-	Idem.
40. Vérification des comptes	43 100	-	*	-	-	43 100	
41. Services contractuels	9 000	-	*	-	6 000	-	Services de nettoyage, d'enlèvement des ordures, de vidange des fosses septiques et de fumigation.
42. Services de sécurité	4 000	-	*	-	4 700	-	Services assurant la sécurité dans les locaux de la Mission, notamment les postes de déploiement des équipes.
43. Traitements et services médicaux							
Services médicaux et dentaires de base	41 700	-	28,25	-	-	47 500	Sur la base du coût standard de remboursement de 28,25 dollars par personne et par mois pour 140 personnes.
Hospitalisation	-	-	-	-	-	15 000	Sur la base d'un patient hospitalisé tous les quatre mois à 500 dollars par jour pendant 10 jours.
44. Demandes d'indemnisation et règlements	-	-	1	-	1	2 300	Sur la base du coût standard d'un dollar par personne et par mois.
45. Dépenses de représentation	100	-	*	-	100	-	Pour les dignitaires locaux.
46. Autres services divers	2 000	-	*	-	2 000	-	Y compris les frais bancaires internationaux et locaux et les frais juridiques.

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	Coût annuel	
47. Papeterie et fournitures de bureau	3 110	-	15	-	2 815	-	Montant basé sur le taux standard de 15 dollars par personne et par mois.
48. Fournitures médicales	-	-	-	-	200	-	Au vu des dépenses antérieures de la Mission.
49. Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	860	-	-	-	400	-	<i>Idem.</i>
50. Abonnements	100	-	-	-	100	-	Aucun changement.
51. Fournitures électriques	1 300	-	*	-	400	-	Au vu des dépenses antérieures de la Mission.
52. Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	2 155	-	-	-	-	-	Stocks disponibles à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.
53. Matériel pour la défense des périmètres	3 075	-	-	-	-	-	Montants adéquats fournis précédemment.
54. Cartes opérationnelles	31 200	-	-	-	-	1 000	Coût de remplacement.
55. Intendance et magasins	5 285	-	-	-	400	-	Au vu des dépenses antérieures de la Mission.
56. Fret aérien et de surface							
Fret et camionnage confiés à des entreprises privées	1 800	-	*	-	1 800	-	Non prévu par ailleurs.
57. Programmes d'information							
Fournitures et accessoires	110	-	*	-	125	-	Tient compte du coût des vidéos, des piles alcalines et du matériel photographique.
Services contractuels	1 145	-	*	-	475	-	Tient compte du coût de la conception, de la traduction dans les langues locales et de l'impression d'un bulletin d'information.
58. Programmes de formation							
Matériel didactique	-	-	*	-	515	-	Traitement électronique de l'information et formation aux transmissions.
Services divers	-	-	*	-	165	-	<i>Idem.</i>

* Il n'existe pas de coût standard pour cet objet de dépense.

**B. Répartition des ressources par paramètre budgétaire :
coûts standard et dépenses propres à la mission**



C. Dépenses non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis)

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2+3)	(5)	(6) = (4x5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
I. Personnel militaire						—
II. Personnel civil						—
III. Dépenses opérationnelles						
1. Locaux/hébergement						
Location de locaux						—
Aménagement et rénovation des locaux						—
Fournitures d'entretien						—
Services d'entretien						—
Services collectifs de distribution						—
Construction de bâtiments préfabriqués						10,0
Total, rubrique 1						10,0
2. Remise en état des infrastructures						—
3. Transports						
Achat de véhicules						—
Location de véhicules						—
Matériel d'atelier						
Soudeuse (électrique)	—	—	1	1	0,8	0,8
Chargeur de batterie (grande puissance)	—	—	1	1	15,0	15,0
Boîte à outils (mécaniciens)	—	—	3	3	0,5	1,5
Total partiel	—	—	5	5		17,3
Fret à 15 %						2,6
Total, matériel d'atelier	—	—	5	5		19,9
Pièces de rechange, réparations et entretien						—
Carburant et lubrifiants						—
Assurance véhicules						—
Total, rubrique 3						19,9
4. Opérations aériennes						
a) Hélicoptères						—
b) Avions						—
c) Indemnité de subsistance des équipages						—
d) Autres opérations aériennes						
Entreposage du carburant et conteneurs						
Système de ravitaillement	—	—	3	3	4,5	13,5
Fret à 15 %						2,0
Total, rubrique 4						15,5

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2+3)	(5)	(6) = (4x5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
5. Opérations navales						—
6. Transmissions						
a) Éléments complémentaires						
i) Matériel de transmissions						
Matériel VHF/UHF						
Stations mobiles	—	—	40	40	0,5	20,0
Répéteurs	18	4	—	4	2,0	8,0
Total partiel	18	4	40	44		28,0
Matériel divers						
Chargeur de batteries	81	25	—	25	0,1	2,5
Total partiel	81	25	—	25		2,5
Fret à 15 %						4,6
Total, matériel de transmissions	99	29	40	69		35,1
ii) Pièces de rechange et fournitures						—
iii) Matériel d'atelier et d'essai						
Multimètre Fluke	—	—	2	2	0,4	0,8
Câbles Motorola	—	—	2	2	0,9	1,8
Wattmètre Motorola pour radi VHF/HF	—	—	2	2	0,5	1,0
Appareil téléphonique d'essai	—	—	1	1	1,2	1,2
Total partiel	—	—	7	7		4,8
Fret à 15 %						0,7
Total, matériel d'atelier et d'essai						5,5
iv) Communications par réseaux commerciaux						—
b) Contrat de raccordement de réseau						—
Total, rubrique 6						40,6
7. Matériel divers						
Mobilier de bureau						—
Classeurs	46	5	—	5	0,3	1,5
Fret à 15 %						0,2
Total partiel	46	5	—	5		1,7
Matériel de bureau						
Grosses photocopieuses	8	1	—	1	18,0	18,0
Fret à 15 %						2,7
Total partiel	8	1	—	1	18,0	20,7
Matériel de traitement de l'information						—
Groupes électrogènes	—	—	—	—	—	—

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2+3)	(5)	(6) = (4x5)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Matériel d'observation	-	-	-	-	-	-
Citernes à essence et débitmètres	-	-	-	-	-	-
Citernes à eau et fosses septiques	-	-	-	-	-	-
Matériel médical et dentaire	-	-	-	-	-	-
Matériel d'hébergement	-	-	-	-	-	-
Matériel de réfrigération	-	-	-	-	-	-
Matériel de réfrigération	-	-	-	-	-	-
Matériel divers	-	-	-	-	-	-
Matériel de défense des périmètres	-	-	-	-	-	-
Pièces de rechange, réparations et entretien	-	-	-	-	-	-
Matériel d'épuration de l'eau	-	-	-	-	-	-
Total, rubrique 7	54	6	-	6		22,4
8. Fournitures et services	-	-	-	-	-	-
9. Fret aérien et de surface	-	-	-	-	-	-
Total, catégorie III	54	6	-	6	-	108,4
IV. Autres programmes						
1. Fournitures et services liés aux élections						-
2. Programmes d'information						-
3. Programmes de formation						
Projecteur à affichage à cristaux liquides						3,5
Fret à 15 %						0,5
Total, programmes de formation						4,0
4. Programmes de déminage						-
5. Assistance au désarmement et à la démobilisation						-
Total, catégorie IV						4,0
V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)						-
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix						-
VII. Contributions du personnel						-
Total, catégories I à VII						112,4

Annexe III

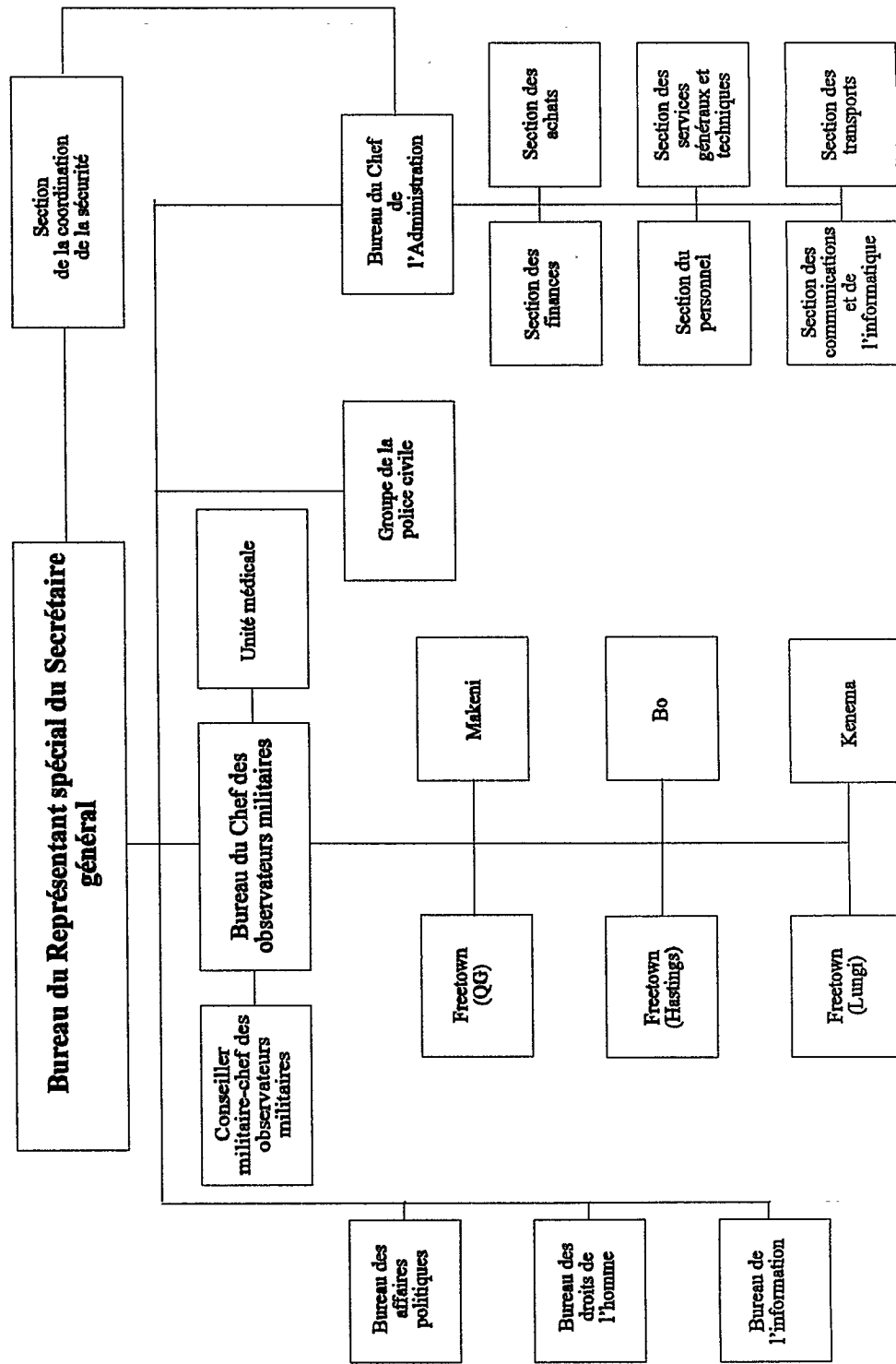
Observations et commentaires relatifs aux recommandations formulées précédemment par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Par sa résolution 53/29 du 20 novembre 1998, l'Assemblée générale a fait siennes les recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) figurant dans son rapport daté du 10 novembre 1998 (A/53/654) mentionnées ci-après :

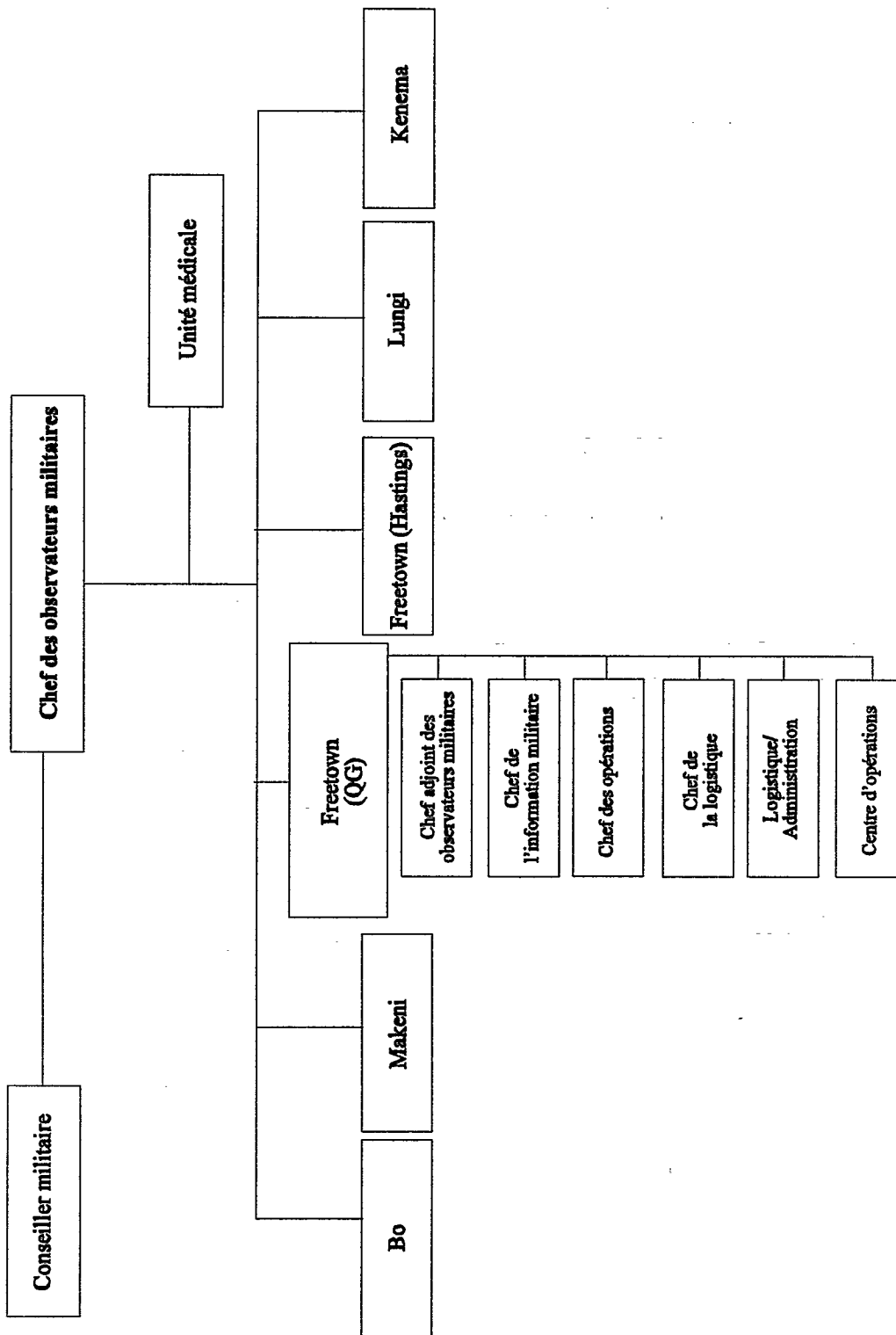
<i>Recommandation</i>	<i>Suite donnée</i>
1. Il conviendrait d'utiliser le matériel disponible à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi pour le traitement des données, les communications et autres besoins connexes.	L'existence à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi de matériel de traitement de l'information, de transmissions et autre matériel a été prise en compte pour les prévisions de dépenses de la MONUSIL au cours de l'exercice.
2. Les heures de vol des appareils et les dépenses correspondantes devraient faire l'objet d'un contrôle suivi, dans un souci d'efficacité maximum pour la Mission.	Les heures de vol et dépenses connexes ont été établies en fonction des besoins de la MONUSIL dans un souci d'efficacité maximum de la Mission. En outre, le Service des opérations aériennes de la Division de l'administration et de la logistique des missions contrôle de très près les heures de vol et les dépenses de fonctionnement de la MONUSIL afin de déterminer s'il serait possible de réaliser des économies.

Annexe IV
Organigrammes

A. Structure administrative



B. Structure militaire





Map No. 4065 Rev. 3 UNITED NATIONS
January 1999 (Special)

Department of Public Information
Cartographic Section